

Lors d'un échange ce mercredi avec la Première ministre, François Hommeril, président confédéral, a évoqué la crise sociale créée par la réforme des retraites, et demandé des engagements clairs de l'exécutif pour travailler sur d'autres sujets.

« *Renouer le fil du dialogue* » : c'est en ces termes qu'Élisabeth Borne a accueilli, mercredi en fin de matinée à Matignon, la délégation CFE-CGC composée de François Hommeril, président confédéral, Christine Lê, secrétaire nationale au dialogue social, et Christelle Thieffine, secrétaire nationale à la protection sociale. « *Si le gouvernement semble attentif à restaurer un espace, notre premier message a été clair*, raconte François Hommeril. *J'ai dit à la Première ministre : "Nous n'avons plus confiance en vous, tant cette grande crise sociale des retraites a créé un traumatisme".* »



La détermination intersyndicale est sans faille pour que cette loi retraites ne soit jamais appliquée »

Alors que se profile **une 14^e journée intersyndicale de mobilisation le 6 juin prochain**, le dossier est loin d'être clos, assure François Hommeril : « *Nous ne tournerons jamais la page. La détermination intersyndicale est sans faille pour que cette loi ne soit jamais appliquée.* » La CFE-CGC a d'ailleurs rencontré, mardi 16 juin, le groupe parlementaire Liot, qui propose une loi d'abrogation de la réforme qui pourrait être étudiée le 8 juin à l'Assemblée nationale. « *Nos arguments sont convergents et nous soutenons pleinement cette proposition d'abrogation* », souligne François Hommeril (sur le sujet, voir aussi **la plateforme intersyndicale** pour interpeler et sensibiliser les députés).

Indépendamment du dossier retraites, l'exécutif entend donc, ces prochains mois, « bâtir un agenda social pour un nouveau pacte de la vie au travail ». Comme toujours, la CFE-CGC se dit prête à travailler, mais pose ses conditions, explique François Hommeril : « *Comme organisation syndicale, notre mandat est de représenter les salariés dans l'ensemble de leur environnement de travail, de voir comment on peut régler les problèmes et proposer des solutions. Mais pour cela, il nous faut des gages du gouvernement.* »

Précisément, la CFE-CGC a posé trois conditions préalables à de prochaines négociations, sachant qu'à ce jour, aucun calendrier n'a été défini par l'exécutif. Première revendication : rouvrir le dossier des Ordonnances travail et des instances de représentation du personnel. « *On voit bien qu'avec le comité social et économique (CSE) comme instance unique, ça ne fonctionne pas et vous le savez très bien*, a exposé François Hommeril. *Cette mesure a été imposée à la demande du patronat, sans écouter les organisations syndicales.* »

Deuxième revendication : abroger la mesure de **dégressivité des allocations chômage**, mise en place par la dernière réforme gouvernementale malgré l'opposition unanime des organisations

syndicales, en premier lieu de la CFE-CGC. « *Une mesure populiste insupportable* », rappelle François Hommeril. Sur le sujet, la porte pourrait s'entrouvrir : « *La Première ministre nous a répondu que dans le cadre de la prochaine négociation sur l'assurance chômage, le sujet ne sera pas contraint et qu'il pourra être débattu et entre les mains des partenaires sociaux.* »

SALAIRES, POUVOIR D'ACHAT ET CONDITIONNALITÉ DES AIDES AUX ENTREPRISES

Troisième revendication : revoir le cadrage des négociations nationales interprofessionnelles confiées aux partenaires sociaux. « *Il faut absolument rééquilibrer le rapport de force entre les organisations syndicales et patronales, beaucoup trop favorable aux employeurs toutes ces dernières années. L'exécutif doit fixer un cadre de départ bien mieux équilibré.* »

Pour finir, la CFE-CGC a listé les sujets prioritaires à traiter, parmi lesquels les salaires, le pouvoir d'achat et la nécessaire conditionnalité des aides publiques accordées aux entreprises.

Mathieu Bahuet